

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06/17/2009

Révision: 06/17/2009

1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Cyclohexanone

Code du produit

A15607

L04165

Producteur/fournisseur :

Alfa Aesar, A Johnson Matthey Company
Johnson Matthey Catalog Company, Inc.
30 Bond Street

Ward Hill, MA 01835-8099

Emergency Phone: (978) 521-6300

CHEMTREC: (800) 424-9300

Web Site: www.alfa.com

Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit

Renseignements en cas d'urgence :

France: Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz

www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

Canada: Pendant les heures normales de travail, informer le Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement. En dehors des heures normales, appeler Chemtrec sous (800) 424-9300.

2 Composition/informations sur les composants

Nom chimique usuel (ou nom générique)

Désignation (No. CAS)

Cyclohexanone (CAS# 108-94-1); 100%

Code(s) d'identification

No. EINECS : 203-631-1

Numéro index: 606-010-00-7

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xn Nocif

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 10 Inflammable.

R 20 Nocif par inhalation.

Système de classification :

HMIS-ratings (gamme 0-4)

(Hazardous Materials Identification System)

HEALTH	2
FIRE	2
REACTIVITY	1

Santé (effets aigus) = 2

Inflammabilité = 2

Réactivité = 1

Éléments d'étiquetage SGH



Attention

2.6/3 - Liquide et vapeurs inflammables.



Attention

3.1/4 - Nocif par inhalation.

Prévention:

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

(suite page 2)

CDF

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06/17/2009

Révision: 06/17/2009

Nom du produit Cyclohexanone

(suite de la page 1)

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination:

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion : Demander immédiatement conseil à un médecin

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Tenir éloignées les sources d'incendie

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Tenir éloignées les sources d'incendie

Indications complémentaires :

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

(suite page 3)

CDF

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06/17/2009

Révision: 06/17/2009

Nom du produit Cyclohexanone

(suite de la page 2)

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

cyclohexanone

	ppm
ACGIH TLV	25
Belgium TWA	25
Denmark TWA	25
Finland TWA	50, 75-STEL
France TWA	50, 75-STEL
Hungary TWA	100, 200-STEL
Ireland TWA	25, 100-STEL
Netherlands TWA	12.5-STEL (skin)
Poland TWA	2 mg/m3
Russia TWA	25, 10 mg/m3-STEL
Sweden TWA	25, 50-STEL (skin)
Switzerland TWA	25, 50-STEL
United Kingdom TWA	25, 100-STEL
USA PEL	50

Indications complémentaires : Aucune donnée**Equipement de protection individuel :****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de fortes concentrations**Protection des mains :** Gants étanches**Protection des yeux :**

Lunettes de protection.

Protection du visage

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.**9 Propriétés physiques et chimiques****Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	genre acétone

Modification d'état

Point de fusion :	-45°C
Point d'ébullition :	155.6°C
Température et début de la sublimation :	non déterminé

Point d'éclair : 47°C**Température d'inflammation :** Non déterminé**Température de décomposition :** Non déterminé**Limites d'explosivité :**

inférieure :	Non déterminé
supérieure :	Non déterminé

Pression de vapeur à 20°C: 4.5 hPa**Densité à 20°C:** 0.9478 g/cm³

CDF

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06/17/2009

Révision: 06/17/2009

Nom du produit Cyclohexanone

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Substances à éviter :

 Agents d'oxydation

Réactions dangereuses

 Réactions aux agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux :

 Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	1400 mg/kg (mus)
Inhalatoire	LC50/4H	8000 ppm/4H (rat)
	LCLo/4H	400 ppm/4H (guinea pig)
Effet d'irritation de la peau	mild	500 mg (rbt)
Effet d'irritation des yeux	severe	250 µg/24H (rbt)
		20 mg (rbt)

Effet primaire d'irritation :

de la peau :

 Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux :

 Effet d'irritation.

Sensibilisation :

 Aucun effet de sensibilisation connu.

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale) :

Expériences faites sur des animaux de laboratoire ont provoqués des effets mutagènes.

Des effets mutagènes ont été observés lors de tests avec des bactéries.

Expériences faites sur des animaux de laboratoire ont provoqués des effets reproductives.

Indications toxicologiques complémentaires :

D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue.

IARC-3: N'est pas classifiable comme cancérigène chez l'homme.

ACGIH A4: N'est pas classifiable comme cancérigène chez l'homme: données insuffisantes pour classifier l'agent sur le plan de sa cancérogénocité chez l'homme et/ou chez l'animal.

Le Registre des effets toxiques des substances chimiques (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances ou RTECS) contient les données relatives aux tumeurs et/ou cancérigènes et/ou néoplastiques pour ce produit.

12 Informations écologiques

Indications générales :

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :

Recommandation :

Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

 Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Prescriptions de transport

DOT regulations:


Hazard class:

3

Identification number:

UN1915

Packing group:

III

Hazardous substance:

5000 lbs, 2270 kg

(suite page 5)

CDF

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06/17/2009

Révision: 06/17/2009

Nom du produit Cyclohexanone

(suite de la page 4)

Proper shipping name (technical name): CYCLOHEXANONE
Label 3

TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



Classe TMD: 3 (F1) Liquides inflammables.
 Indice Kemler : 30
 No. UN 1915
 Groupe d'emballage : III
 Désignation du produit : 1915 CYCLOHEXANONE
 Quantités limitées (LQ) LQ7
 Catégorie de transport 3
 Code de restriction en tunnels D/E

Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :



Classe IMDG/GGVmer : 3
 No. UN : 1915
 Label 3
 Groupe d'emballage : III
 No. EMS : F-E, S-D
 Désignation technique exacte : CYCLOHEXANONE

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA : 3
 No. ID UN : 1915
 Label 3
 Groupe d'emballage : III
 Désignation technique exacte : CYCLOHEXANONE

"Règlement type" de l'ONU: UN1915, CYCLOHEXANONE, 3, III

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :
 Xn Nocif

Phrases R :
 10 Inflammable.
 20 Nocif par inhalation.

Phrases S :
 25 Éviter le contact avec les yeux.

Prescriptions nationales :
 All components of this product are listed on the Canadian Domestic Substances List (DSL).

Indications sur les restrictions de travail :
 Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
 Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

Classe de pollution des eaux :
 Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 06/17/2009

Révision: 06/17/2009

Nom du produit Cyclohexanone

(suite de la page 5)

conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

Service établissant la fiche technique :

Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement

Contact : Zachariah Holt**Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

CDF